



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FRANCE RELANCE : LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ROI

Rouen, le 25 novembre 2020

Appel à projets en soutien aux associations du territoire

Le 24 novembre 2020, un premier appel à projets a été lancé dans le cadre du volet "cohésion sociale" de France Relance.

L'objectif de ce volet, d'une dotation exceptionnelle de 100 millions d'euros, est de soutenir les associations luttant contre les situations de pauvreté. Il sera déployé en deux appels à projets successifs, l'un en 2020-2021, d'un montant de 50 millions d'euros et le second en 2022-2023. En région Normandie, 1 357 234 € seront engagés dans le premier appel à projets.

Deux niveaux de candidature sont possibles :

- national, pour des projets supra-régionaux compris entre 500 000 € et 2 000 000 €;
- régional, pour des projets régionaux ou infra-régionaux compris entre 40 000 € et 300 000 €.

Les projets doivent s'inscrire dans les thématiques d'accès aux droits, de lutte contre la précarité alimentaire et pour l'accès aux biens essentiels, de soutien aux familles et d'insertion sociale et professionnelle.

En Normandie, l'accent sera mis prioritairement sur les projets proposant de :

- favoriser l'accès aux besoins essentiels du quotidien (alimentation, produits d'hygiène, logement, santé, droits...) des personnes en situation de pauvreté et notamment des familles monoparentales et des étudiants, tout en intégrant une dimension d'accompagnement à la santé;
- renforcer les parcours d'insertion sociale et professionnelle en levant les freins à l'emploi et à la formation notamment par la réduction des inégalités femmes/hommes face à la mobilité, à la fracture numérique, aux gardes d'enfants...

Cabinet du préfet Service régional et départemental de la communication interministérielle

Tél: 02 32 76 50 14

 ${\bf M\'el:} \underline{pref-communication@seine-maritime.gouv.fr}$

7, place de la Madeleine 76036 ROUEN Cedex

- conforter la couverture des territoires ruraux et des petites et moyennes communes par les solidarités de proximité et les modes d'interventions de type « aller vers » (équipes mobiles...), par exemple en développant les capacités de coordination entre elles et d'intervention des associations sur les territoires ;
- développer et renforcer les clauses sociales en soutien de l'activité des structures inclusives.

<u>Calendrier</u>

Lancement de l'appel à projets 2020-2021 : 24 novembre 2020.

Clôture du dépôt des candidatures : 15 janvier 2021. Fin de l'étape de sélection des projets : 10 mars 2021.

Annonce des résultats finaux : 23 mars 2021.

Signature des conventions : à compter du 8 avril 2021.

Cahier des charges consultable sur le site internet de la préfecture de la région Normandie.

Les associations pourront déposer leurs projets par voie dématérialisée : <u>Appel à projets</u> <u>France Relance Lutte contre la pauvreté</u>

Renseignements pour la Normandie via courriel : hcplp-evenement@normandie.gouv.fr

Cabinet du préfet Service régional et départemental de la communication interministérielle

Tél: 02 32 76 50 14

 ${\bf M\'el:} \underline{pref-communication@seine-maritime.gouv.fr}$